

Réunion du Bureau du CFCOT

12 décembre 2022 – 9h – 12h30

56 rue, Boissonnade - 75014 Paris et Visioconférence

Présents : P. Bizot, C. Garreau de Loubresse, G. Odri, F. Gouin, JC. Bel, P. Adam, T. Odent, F. Loubignac

Visioconférence : A. Poichotte, P. Tracol, R. Coursier, P. Journeau, V. Beauthier, C. Dacheux, JM. Leleu, B. Dohin, A. Viste, B. Boyer, J. Galois, F. Farizon

Excusés : B. Dohin, C. Trojani, J. Brillhaut, T. Bauer, L. Mathieu, P. Adam

Table des matières

1.	Validation du dernier CR (P. Journeau)	1
2.	Interim exam (T. Odent)	1
3.	Migration IMOTEP à SIIMOP (A. Poichotte)	2
4.	Cours AO 2023 (L. Galois)	2
5.	Financement FICOT (C. Garreau, P. Thoreux) (ppt joint).....	2
6.	Enquête nationale DES (C. Garreau).....	2
7.	Dates des bureaux 2023 (P. Journeau)	2
8.	Questions diverses.....	2

1. Validation du dernier CR (P. Journeau)

Le CR du bureau précédent est validé sans modifications

2. Interim exam (T. Odent)

a. Date 2023

Celle-ci n'est pas encore connue et T. Odent la transmettra dès réception

Quoi qu'il en soit, la date est toujours en mars, de sorte que l'information peut d'ores et déjà être communiquée par les coordonnateurs aux internes des phases socle et d'approfondissement.

b. Annonce aux coordonnateurs

Tous les internes doivent passer ce test, chaque année durant la phase socle et la phase d'approfondissement, dès cette année, afin de faire une auto-évaluation pour les années à venir. L'objectif est double : permettre à l'interne de s'évaluer et donc de travailler les matières dans lesquelles il présente des lacunes. Permettre au coordonnateur de suivre la progression de l'interne et ses acquis

L'organisation logistique est simple, puisque le serveur reste ouvert pendant plusieurs heures. Cela permet ainsi que les internes d'un même service puissent se connecter à des temps différents, afin qu'il n'y ait pas de retentissement sur la marche du service.

c. Période test

Démarrage cette année dès la phase socle promotion 2022 pour les 4 années à venir, et évaluation en fin de phase d'approfondissement de la promotion 2022 pour décider si cet interim exam deviendra le mode d'évaluation écrit définitif de la phase d'approfondissement, en retenant 3 notes sur 4. Cela autorise même ainsi une absence.

F. Gouin soulève la question de savoir quelle moyenne on retient : moyenne globale, ou moyenne pour chaque thématique. T. Odent signale que les notes sont extraites par thèmes, de sorte que la moyenne pour chacun des 5 thèmes semble être le meilleur compromis.

3. Migration IMOTEP à SIIMOP (A. Poichotte)

a. Gestion intégrée des stages des internes (pdf joint)

Outil de gestion des internes, partagé par toutes les institutions (UFR, ARS, RTS, coordonnateurs ...)

Gestion des plateformes, ainsi que des simulations

Gestion des campagnes d'agrément des stages

Une demande de droits d'accès pour les secrétaires universitaires est possible, pour les coordonnateurs qui en font la demande.

b. Lien avec l'ARS

Possibilité de simulation des postes

Appariement des Dr Juniors

Cet outil est accessible via le site UNESS, avec les identifiants propres (page 16 du pdf)

4. Cours AO 2023 (L. Galois)

Il se tiendra 11 au 14 avril, à l'école de chirurgie de Nancy. Le nombre de places est limité à 100, en deux groupes, ce qui ne permettra pas d'accueillir tous les internes de phase socle.

B. Dohin demande à ce que les éventuelles places libres puissent être dévolues aux internes de phase socle d'orthopédie pédiatrique, avec les mêmes règles de validation du e-learning en amont.

Cette demande est acceptée, et L. Galois va en informer C. Antonetti

5. Financement FICOT (C. Garreau, P. Thoreux) (ppt joint)

Il s'agit d'une Fondation pour la formation et la recherche en orthopédie-traumatologie, abritée sous l'égide de la Fondation de France. Elle peut financer des cours.

Pour cela, la convention TEEPPEE est indispensable et si les cours sont labellisés par le Collège, ils peuvent être présentés à la FICOT pour acceptation du financement par la Fondation de France.

Cela a été présenté pour le cours AO 2023, et a été accepté, sous forme de l'octroi d'une bourse couvrant les frais de transport et une nuit d'hôtel pour les internes. Les remboursements se feront a posteriori, sur la base de 65-75 euro pour la nuit d'hôtel, et de 150 à 250 euro pour les frais de transport (moins ou plus de 400 km de distance).

L'étape suivante est de lister les cours nationaux qui pourraient bénéficier de ce financement et d'ores et déjà de faire part du caractère pérenne du cours AO pour les années futures.

6. Enquête nationale DES (C. Garreau)

<https://questionnaires.univ-nantes.fr/index.php/945461?lang=fr>

Il s'agit d'une enquête auprès des internes, à diffuser selon le listing fourni à Myriam, pour analyser le déclin constaté de l'attrait pour les carrières universitaires par les internes en formation.

Il d'un sujet d'une thèse d'université de la région Ouest, reposant sur un questionnaire à remplir par les internes. Les coordonnateurs sont invités à transmettre le lien à leurs internes, pour qu'ils puissent participer.

7. Dates des bureaux 2023 (P. Journeau)

13 mars, 12 juin, 25 septembre, 4 décembre

Journées du CNU 1^{er} et 2 juin 2023, à Brest, dont le programme pour le Collège, sera fait lors du bureau de mars.

8. Questions diverses

a. Accessibilité des tableurs des CFPP par les secrétaires universitaires (H. Thomazeau).

A. Poichotte va poser la question pour en connaître les modalités, mais il n'y voit aucun obstacle, ni technique, ni législatif.

- b. B. Dohin souhaite évoquer de nouveau la passerelle entre adultes et pédiatres pour établir des réseaux, et de développer les échanges entre Dr Junior adulte et enfant, notamment pour la prise en charge de la traumatologie courante. La réflexion doit se faire en lien avec les CNP pour la définition des minimum requis, mais également pour avec un lien avec le CNOM afin d'éviter tout ennui législatif.

Toutes les questions étant épuisées, la séance est levée à 11h50

13h30 : Séminaire des coordonnateurs

Prochaines réunions du CFCOT

13 mars, 12 juin, 25 septembre, 4 décembre 2023

Bureau CFCOT : 9h – 12h30

Réunion des coordonnateurs : 13h30 – 16h30